Royaume du Maroc
Ministère de la Santé et de la Protection Sociale
Direction Régionale de la Santé et de la Protection Sociale Guelmim Oued-Noun

المملكة المغربية
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية
المديرية الجهوية للصحة والحماية الاجتماعية
كلميم واد-نون

المندوبية الإقليمية للصحة والحماية الاجتماعية كلميم
Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale Guelmim

11 NOV 2026

AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 52/DPSPSG/2026

Le Délégué Provincial de la Santé et de la Protection Sociale à Guelmim, procède à l'achat sur bon de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : **ACHAT DE MATERIEL MEDICO - TECHNIQUES POUR LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE GUELMIM.**

Consistance de la prestation :

N° Art	Désignation et Spécifications techniques	Unité de Mesure	Qté	Garanties exigées
1	**DETENDEUR D'OXYGENE POUR BOUTEILLE D'OXYGENE** Spécifications techniques : • Détendeur destiné à être utilisé avec une bouteille d'oxygène. • Dispositif médical conforme à la réglementation en vigueur relative aux dispositifs médicaux. • Connexion à la bouteille par système à écrou. • Détendeur à simple détente assurant une grande précision et une stabilisation des débits de sortie. • Détendeur à piston avec soupape de sécurité intégrée assurant un haut niveau de sécurité. • Pression d'entrée maximale adaptée aux bouteilles d'oxygène médical : **≥ 200 bars**. • Filtre en entrée protégeant le détendeur contre les impuretés et les risques liés à la haute pression. • Équipé d'un manomètre haute pression permettant la lecture de la pression résiduelle de la bouteille et protégé contre les chocs. • Débitmètre gradué permettant le réglage et la lecture du débit d'oxygène, avec une **plage de débit de 0 à 15 L/min.** • Humidificateur autoclavable d'une capacité de **250 ml**, avec raccordement facile au débitmètre. • Livré avec : • Humidificateur autoclavable d'une capacité de **250 ml.**	**U**	**15**	- Garantie d'un **1 an** - Documentation technique obligatoire **(brochure technique "Datasheet" et/ou brochure commerciale)**. - Une fiche descriptive du matériel proposé (selon le modèle de l'**annexe 1**).

Lieu d'exécution : Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection Sociale de Guelmim.

Délai d'exécution : **07 Jours** à compter du lendemain de la date de notification d'approbation du bon de commande.

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : **13/11/2026 à 12H00.**

Les offres des concurrents doivent être déposées par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse scemarchesdpsguelmim@gmail.com

ZERKAN EL HASSAN
Chef de Service
Administratif et Economique

Le devis à présenter doit comprendre les renseignements suivants :

- La raison sociale de la société, sa forme, son objet et son adresse.
- La date, le montant global arrêté en toutes lettres et les prestations bien détaillées.
- Le numéro de compte bancaire en 24 chiffres.
- Le numéro de : RC, PATENTE, CNSS. IF ICE.
- Le numéro de téléphone du gérant.

Le concurrent est tenu de présenter les documents suivants :

1- Fiche descriptive du matériel proposé

Une fiche descriptive du matériel proposé, établie selon le modèle de l'**annexe 1**, comportant les caractéristiques techniques du matériel offert conformément à celles figurant dans l'avis d'achat, ainsi que la référence précise (numéro de page) permettant de retrouver ces caractéristiques dans la documentation technique, la brochure ou le manuel d'utilisation original du fabricant. Les mêmes caractéristiques doivent impérativement figurer dans la documentation technique présentée par le concurrent. Cette fiche descriptive doit être dûment signée, sans restriction ni réserve, et fera foi lors de la réception du matériel concerné. La fiche descriptive doit reprendre, de manière exhaustive, littérale et dans le même ordre, l'ensemble des spécifications techniques demandées.

NB : - Toute fiche descriptive ne respectant pas le modèle de l'**annexe 1** sera considérée comme un motif d'écartement.

2- Documentation technique

Une documentation technique originale, détaillée et précise pour tous les articles proposés (brochure technique " Datasheet " et/ou brochure commerciale) est obligatoire.

Les références du matériel ainsi que l'identification du fabricant doivent apparaître clairement sur la documentation technique. Les références et les caractéristiques techniques doivent être surlignées afin d'en faciliter la vérification. Les numéros de pages correspondants doivent être mentionnés sur la fiche descriptive.

La documentation technique présentée par le concurrent doit être rédigée en langue française, ou à défaut, en langue anglaise accompagnée d'une traduction en langue française des passages relatifs aux caractéristiques techniques de l'offre. La documentation doit porter le numéro de l'avis d'achat ainsi que le cachet du soumissionnaire.

Ces documents doivent parvenir par email à l'adresse suivante scemarchesdpsguelmim@gmail.com avec nomination d'objet d'émail par numéro et objet du présent BC, et ce avant l'attribution des offres.

NB : L'absence ou la non-conformité d'une des pièces mentionnées ci-dessus est un motif automatique d'écartement.

11 NOV 2026

ZERKAN EL HASSAN
Chef de Service
Administratif et Economique

(En Tête du concurrent obligatoire)

FICHE DESCRIPTIVE DU MATERIEL PROPOSE

Nom du Concurrent :

Avis d'achat sur BC N° 52/DPSPSG/2026

- **Article N°** :

Informations générales

Fabricant :

Marque :

Modèle :

Référence (1) :

Représentation du fabricant : Le concurrent dispose-t-il de la représentation exclusive du matériel proposé (**Oui/Non**) si **Oui** : Fournir copie de l'attestation de représentation précisant la date et la durée de validité.

Spécifications proposées

Désignation et Spécifications Techniques	Document (datasheet, manuel d'utilisation, brochure...)	Page (s)
.....		
.....		
.....		

- Répondre **dans l'ordre** aux spécifications demandées de l'article correspondant.
- Renseigner **toutes** les informations du tableau ci-dessus pour **toutes** les spécifications demandées dans l'**Avis d'achat de BC**.
- Les spécifications techniques mentionnées par le concurrent sur la fiche descriptive **doivent figurer sur la documentation de l'équipement proposé**.
- Toute spécification technique ne figurant pas sur la documentation technique doit être justifiée par **un document original** produit, signé et cacheté par le fabricant. **(Le maître d'ouvrage se réserve le droit de demander aux autorités compétentes la vérification de l'authenticité des documents présentés par le concurrent).**
- **Il est obligatoire de préciser sur la fiche descriptive, les marques et modèles et/ou référence pour tous les accessoires demandés et également pour toute composante disposant d'une référence figurant dans la documentation présentée.**
- La fiche descriptive sera utilisée pour la vérification de conformité lors de la réception.

Autres spécifications (à préciser) :

.....
.....
.....

Fait à Le /...../

(1) Mentionner la référence dans le cas où le modèle proposé dispose de plusieurs références, supprimer le champ dans le cas contraire.